

**Votre contact en direct**

046marie.amblard@pole-emploi.net

C46/ID351/HC2U

Mme GLASER SARAH-MAUD
 9 ROUTE DE MINERVE
 34210 AZILLANET

Références à rappeler

numéro identifiant 7593109E
 numéro de dossier 944
 numéro de créance 20181105I01

BEZIERS, le 05 novembre 2018

TC461951 HC2U

Objet : Accord pour retenues sur allocations

Madame GLASER,

Vous avez demandé un échéancier pour rembourser la somme de 173,16 euros que nous vous avons versée à tort.

Après examen de votre situation, nous vous proposons un échelonnement, qui s'opèrera par retenues sur vos allocations à raison de 60,00 euros par mois jusqu'à extinction de votre dette.

Pour confirmer votre accord, nous vous invitons à nous retourner dans un délai de 15 jours l'un des deux exemplaires de ce courrier dûment signé.

Je, soussignée accepte de rembourser à Pôle emploi par retenues sur mes allocations selon les conditions ci-dessus énoncées et m'engage, dans le cas où l'une de ces retenues ne pourrait être effectuée, à faire parvenir la somme correspondante pour le mois considéré selon les modalités de remboursement figurant à la fin de ce courrier.

Date :

Signature obligatoire :

Le non-respect de ces conditions rendrait immédiatement exigible la totalité des sommes restant dues. Pôle emploi serait dès lors en droit d'exiger sans délai le remboursement de la totalité de la dette.

Nous vous prions d'agréer, Madame GLASER, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

MODALITES DE PAIEMENT

- par chèque libellé à l'ordre de Pôle emploi, en mentionnant au dos les références à rappeler
- par virement sur notre compte n° FR76 3148 9000 1000 2231 2376 547 BSUIFRPPXXX en mentionnant les références à rappeler
- par mandat à l'ordre de Pôle emploi en mentionnant au dos les références à rappeler

**Votre contact en direct**

046marie.amblard@pole-emploi.net

C46/ID351/HC2U

Mme GLASER SARAH-MAUD
9 ROUTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Références à rappeler

numéro identifiant 7593109E
numéro de dossier 944
numéro de créance 20181105I01

BEZIERS, le 05 novembre 2018

TC461951 HC2U

Objet : Accord pour retenues sur allocations

Madame GLASER,

Vous avez demandé un échéancier pour rembourser la somme de 173,16 euros que nous vous avons versée à tort.

Après examen de votre situation, nous vous proposons un échelonnement, qui s'opèrera par retenues sur vos allocations à raison de 60,00 euros par mois jusqu'à extinction de votre dette.

Pour confirmer votre accord, nous vous invitons à nous retourner dans un délai de 15 jours l'un des deux exemplaires de ce courrier dûment signé.

Je, soussignée accepte de rembourser à Pôle emploi par retenues sur mes allocations selon les conditions ci-dessus énoncées et m'engage, dans le cas où l'une de ces retenues ne pourrait être effectuée, à faire parvenir la somme correspondante pour le mois considéré selon les modalités de remboursement figurant à la fin de ce courrier.

Date :

Signature obligatoire :

Le non-respect de ces conditions rendrait immédiatement exigible la totalité des sommes restant dues. Pôle emploi serait dès lors en droit d'exiger sans délai le remboursement de la totalité de la dette.

Nous vous prions d'agréer, Madame GLASER, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

MODALITES DE PAIEMENT

- par chèque libellé à l'ordre de Pôle emploi, en mentionnant au dos les références à rappeler
- par virement sur notre compte n° FR76 3148 9000 1000 2231 2376 547 BSUIFRPPXXX en mentionnant les références à rappeler
- par mandat à l'ordre de Pôle emploi en mentionnant au dos les références à rappeler